

La Commission européenne

La Commission européenne est l'organe exécutif de l'Union européenne. Elle est politiquement indépendante et promeut l'intérêt général de l'Union.

Dans le cadre des grandes orientations fixées par le Conseil européen, elle prépare et met¹ en œuvre les décisions du Conseil de l'Union européenne et du² Parlement européen.

- 1 目的語を示せ。
- 2 どの語を受けているか。

Missions

La Commission européenne assume quatre fonctions principales :

Fonction législative

Investie d'³un⁴ droit d'initiative⁵, la Commission joue un rôle central dans le processus législatif communautaire. Ce droit lui⁶ permet de soumettre ses propositions de loi⁷ au Conseil de l'Union et au Parlement européen, et ainsi⁸ de décider des⁹ sujets qui doivent être traités par les Etats membres et le Parlement européen. Un acte législatif de l'Union ne peut, sauf exception prévue par le traité, être adopté que¹⁰ sur proposition de la Commission. Dans les faits¹¹, la Commission suit les orientations fixées par le Conseil européen.

- 3 文法的機能を説明せよ。
- 4 なぜ不定冠詞なのか。
- 5 意味を説明せよ。
- 6 何を示しているか。
- 7 なぜ単数・無冠詞なのか。
- 8 意味を説明せよ。
- 9 文法的機能を説明せよ。
- 10 文法的機能を説明せよ。
- 11 意味を説明せよ。

Dans le cadre des politiques communes¹², le droit d'initiative de la Commission est exclusif : elle élabore les textes législatifs (directive et règlement¹³) et les soumet à la délibération du Parlement européen et du Conseil en fonction des matières concernées. Les propositions de la Commission doivent être élaborées dans le respect des principes de subsidiarité¹⁴ et de proportionnalité¹⁵.

12 意味を説明せよ。

13 意味を説明せよ。

14 意味を説明せよ。

15 意味を説明せよ。

La Commission partage son droit d'initiative avec les Etats membres dans le cadre de la Politique étrangère et de sécurité commune¹⁶ et de l'espace de sécurité, de liberté et de justice¹⁷ ; avec les Etats membres et la Banque centrale européenne dans le cadre de l'Union économique et monétaire¹⁸.

16 意味を説明せよ。

17 意味を説明せよ。

18 意味を説明せよ。

Fonction exécutive

La Commission est l'organe exécutif de l'Union européenne. Elle met en œuvre les actes législatifs¹⁹ adoptés par le Parlement européen et le Conseil. Elle est également chargée de l'exécution du budget et de la gestion de certains programmes communautaires, tel le Fonds social européen (FSE).

19 意味を説明せよ。

Contrôle de l'application du droit communautaire

La Commission est la "gardienne des traités". Elle veille, sous le contrôle de la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE), à²⁰ l'application correcte des traités et des décisions prises pour les²¹ mettre en œuvre. En cas d'inapplication ou de mauvaise application du droit communautaire par un Etat membre, la Commission

peut saisir²² la CJUE afin que celle-ci prononce²³ des sanctions à son²⁴ encontre.

- 20 文法的機能を説明せよ。
- 21 何を指しているか。
- 22 意味を説明せよ。
- 23 法(mode)を説明せよ。
- 24 何を指しているか。

La Commission veille en particulier à l'application des règles de concurrence²⁵. Elle contrôle l'attribution des aides d'Etat (subventions publiques). Elle peut également prendre des décisions infligeant²⁶ des amendes aux entreprises en infraction aux règles de concurrence. Celles-ci²⁷ peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal de première instance (TPI).

- 25 意味を説明せよ。
- 26 文法的機能を説明せよ。
- 27 何を指しているか。

Fonction de représentation

A l'exception de la politique étrangère et de sécurité commune réservée²⁸ au Président du Conseil européen et au Haut-représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, la Commission représente l'Union européenne à l'extérieur (politique commerciale, désignation des délégations...) et dans l'ordre interne²⁹.

- 28 どの語を修飾しているか。
- 29 意味を説明せよ。

Fonctionnement et organisation

Depuis le 1er janvier 2007 et l'adhésion de la Roumanie et la Bulgarie, la Commission compte 27 commissaires (dont³⁰ le président et le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité), soit³¹ un par Etat membre.

30 意味を説明せよ。

31 意味を説明せよ。

Le traité de Lisbonne prévoit qu'à partir du 1er novembre 2014, la Commission sera composée d'³¹un nombre de membres correspondant³² aux 2/3 du nombre d'Etats membres, sauf si le Conseil européen en³³ décide autrement à l'unanimité. Or³⁴, suite au rejet du traité par l'Irlande en juin 2008 et pour faciliter la tenue d'un second référendum, les conclusions³⁵ du Conseil européen de décembre 2008 (réitérées en juin 2009) prévoient de faire en sorte que le nombre de commissaires reste égal à un par Etat membre.

31 文法的機能を説明せよ。

32 文法的機能を説明せよ。

33 文法的機能を説明せよ。

34 意味を説明せよ。

35 定冠詞・複数なのはなぜか。

Le président de la Commission européenne, José Manuel Durao Barroso :

Arrivé à la tête de la Commission le 22 novembre 2004, José Manuel Durao Barroso a été reconduit³⁶ pour un³⁷ second mandat le 16 septembre 2009. Dans son programme présenté en septembre 2009, M. Barroso s'est notamment engagé à réformer l'économie et la finance européennes³⁸, à lutter contre le chômage, à mieux coordonner les politiques européennes, à développer un "agenda numérique européen", à améliorer la communication de la Commission européenne ou encore à établir un partenariat spécial entre la Commission et le Parlement.

36 意味を説明せよ。

37 なぜ不定冠詞か。

38 なぜ複数形か。

Désignation des commissaires

Les commissaires européens sont nommés pour 5 ans renouvelables et choisis en raison de leurs compétences générales. Le Président est désormais³⁹ élu par le Parlement européen à la majorité simple, sur proposition du Conseil européen. Si le candidat n'obtient pas la majorité, le Conseil européen propose un nouveau candidat à la majorité qualifiée. Le Président de la Commission, le Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politiques de sécurité ainsi que⁴¹ les commissaires choisis par accord commun du Conseil européen et du Président de la Commission sont soumis, en tant que collègue⁴², à un vote d'approbation du Parlement européen après audition de chaque candidat. Les députés approuvent ou rejettent la Commission dans son ensemble.

39 意味を説明せよ。

40 意味を説明せよ。

41 意味を説明せよ。

En accord avec le Conseil de l'UE, le président de la Commission nomme les commissaires puis leur attribue à chacun un portefeuille⁴² spécifique (par exemple la gestion de la politique de concurrence, de l'emploi...). Il nomme également les vices-présidents, exception faite du⁴³ Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité préalablement choisi par les Etats membres et, le cas échéant, procède⁴⁴ aux remaniements du collège au cours du mandat. Par ailleurs, le Président fixe les grandes orientations politiques que suiront⁴⁵ les Commissaires dans l'exercice de leurs fonctions.

42 意味を説明せよ。

43 文法的機能を説明せよ。

44 主語を示せ。

45 主語を示せ。

Le vote d'approbation de la Commission Barroso II⁴⁶ devrait intervenir lors d'une⁴⁷ session plénière du Parlement européen le 26 janvier. Les auditions, publiques, se tiendront du 11 au 19 janvier 2010.

46 意味を説明せよ。

47 なぜ不定冠詞か。

Indépendance

L'action de la Commission européenne repose sur le principe d'indépendance : malgré la désignation d'un commissaire par Etat membre, ceux-ci⁴⁸ sont choisis pour leurs compétences et agissent en faveur de l'intérêt général de l'Union. Contrairement aux membres du Conseil européen ou du Conseil de l'Union européenne, ils ne représentent pas leur Etat d'origine.

48 何を指しているか。

Collégialité des décisions

La Commission fonctionne selon le principe de la collégialité, autrement dit, les décisions y⁴⁹ sont prises collectivement par le collège des commissaires et non par chaque commissaire individuellement. De par⁵⁰ son effectif (environ 27 000 personnes en 2007), la Commission est la plus grande institution de l'Union : environ 80 % du personnel est réparti entre les quelque 40 Directions Générales ("DG") et services décentralisés⁵¹ ; le reste travaille dans les services de traduction et d'interprétation.

49 何を指しているか。

50 意味を説明せよ。

51 意味を説明せよ。

Le siège de la Commission se situe à Bruxelles mais l'institution dispose également de Représentations dans chaque Etat membre et de Délégations dans les pays en voie d'adhésion et les pays tiers.

Le contrôle politique de la Commission européenne

La Commission a collectivement démissionné pour la première fois de son histoire le 16 mars 1999. Outre le processus de désignation des membres de la Commission, le Parlement européen peut adopter une motion de censure à la majorité des 2/3 des suffrages exprimés et des⁵² membres qui le composent. Si la motion de censure est

adoptée, les membres de la Commission doivent abandonner collectivement leur fonction.

52 文法的機能を説明せよ。